

14ème législature

Question N° : 12396	De M. Jérôme Guedj (Socialiste, républicain et citoyen - Essonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social		Ministère attributaire > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social
Rubrique >emploi	Tête d'analyse >insertion professionnelle	Analyse > missions locales. présidents. nomination.
Question publiée au JO le : 04/12/2012 Réponse publiée au JO le : 24/09/2013 page : 10171		

Texte de la question

M. Jérôme Guedj appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la vacance de la présidence du Conseil national des missions locales (CNML). Les 17 et 18 décembre 2012, les missions locales fêteront leurs trente ans à Lille. Ce sera l'occasion de rappeler le rôle essentiel joué par les missions locales dans l'accompagnement et l'insertion des jeunes en situation d'exclusion économique et sociale, de rappeler également que, dans le contexte de crise sans précédent que nous traversons, les missions locales sont au cœur des politiques de lutte contre l'exclusion conduites par le Gouvernement et la majorité présidentielle. Cette mobilisation des missions locales est essentielle tant nous savons que l'accompagnement des jeunes au plus près des réalités locales est un facteur-clé du succès de toute politique de ré-inclusion sociale et d'insertion professionnelle. Pour autant, afin de garantir une mise en œuvre cohérente de ces dispositifs sur l'ensemble du territoire, il nous paraît fondamental que puisse être nommé, aussi rapidement que possible, un président du Conseil national des missions locales (CNML) afin de coordonner les actions des missions locales au niveau national et de confirmer le pilotage de l'État dans la gouvernance de cette institution. Il demande s'il peut confirmer quel sera le calendrier de nomination du prochain président du CBNML par le Premier ministre et les critères qui présideront à cette nomination.

Texte de la réponse

Le député-maire de Limoux, Jean-Paul Dupré, a été nommé président du conseil national des missions locales par arrêté du Premier ministre et du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social publié au journal officiel du 16 décembre 2012. Le nouveau président du conseil national des missions locales (CNML) est maire de Limoux depuis 1989, commune dont il a été, successivement depuis 1977, conseiller municipal puis adjoint au maire. Il est député de la troisième circonscription de l'Aude depuis 1997, membre de la commission des affaires étrangères. Jean-Paul Dupré a créé en 1989 la permanence d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) de Limoux et préside, depuis sa création en 2004, la mission locale d'insertion départementale rurale 11 qui couvre les territoires du pays Lauragais, Haute Vallée et Corbières Minervois, soit au total 275 communes rurales audoises. Il est également président de l'association régionale des missions locales de Languedoc-Roussillon depuis 2005. L'arrêté du 14 décembre 2012 nomme également les membres du conseil, représentants des communes, des départements et des régions, présidents de missions locales et personnes qualifiées. Malika Dati, présidente déléguée de la mission locale du Grand Nancy et Gérard Willmann, président délégué de la mission locale Drôme des collines - Royans-Vercors (Romans-sur-Isère) sont nommés vice-présidents du Conseil



national des missions locales.